



La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, forte de ses 90 ans d'expérience et de ses 2,5 millions d'assurés se veut aux côtés du monde éducatif et des familles pour prévenir et faire face de manière égale aux aléas de la vie...

En 1970, elle s'engage activement dans la protection des enfants, en lançant ses premières actions de prévention en santé et bien-être.

Depuis 2008, la MAE est reconnue pour son engagement solidaire et l'association MAE SOLIDARITÉ qui lui est adossée obtient l'agrément du ministère de l'Éducation nationale, reconnaissant ainsi la valeur pédagogique de ses actions de prévention.

En 2013, la MAE s'engage contre le harcèlement et rejoint le ministère de l'Éducation nationale dans la lutte contre le harcèlement à l'école en s'associant au prix « Non au harcèlement ».



Non au harcèlement



Zoom sur la nouvelle malle "prévention harcèlement", créée par la FOL 73 en partenariat avec la MAE.

Cette malle contient des ressources, jeux, livres, films, références d'outils disponibles en ligne, ...? Tout ce qu'il faut pour aborder les notions de harcèlement et de violences verbales ou physiques, mais aussi d'empathie.

De quoi amener à la réflexion, sensibiliser et trouver ensemble des solutions pour vivre dans un climat de groupe apaisé et apaisant.

Notre coffre à roulettes, aisément transportable dans le coffre d'une voiture s'adresse à tous les professionnels socio-éducatifs intervenants auprès d'enfants et de jeunes de 6 à 15 ans.



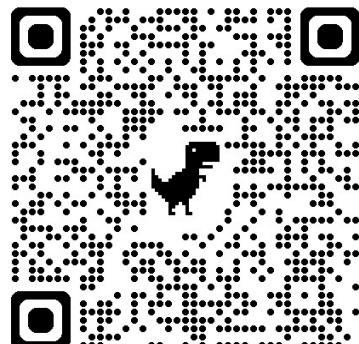
Malle harcèlement FOL73 & MAE-S73



Lutte contre le harcèlement: Guide pratique spécial enseignants de cycle 2, cycle 3 et cycle 4

Destiné à faciliter la prise de parole auprès des familles, ce guide se veut un support indispensable pour instaurer un dialogue constructif, prévenir les situations de harcèlement et intervenir efficacement lorsqu'elles surviennent. Il contient de véritables conseils pratiques pour s'adapter à ces difficultés tout en poursuivant le programme de la classe.

Si vous êtes enseignant et intéressé par cet outil, remplissez le formulaire en scannant le QR-code, nous prendrons contact avec vous pour les modalités de mise à disposition.





Un jeu de l'Oie pour lutter contre le harcèlement

Qu'il s'agisse de sa version plateau ou de sa version dématérialisée (en ligne), ce jeu de l'Oie est une approche ludique pour comprendre le phénomène de harcèlement et réfléchir collectivement aux moyens de s'en prémunir.

Réalisé par des élèves de lycée professionnel, lauréats du prix "non au harcèlement", il est référencé comme outil du programme pHARé à destination des élèves de cycle 3.

Si vous êtes enseignant et intéressé par cet outil, remplissez le formulaire de demande de mise à disposition, nous reprendrons contact.



Les jeunes élèves atteints de troubles DYS ont souvent du mal à s'adapter à un environnement scolaire classique, et rencontrent des problèmes d'apprentissage qui peuvent les mener au décrochage scolaire. Heureusement, il existe des solutions et un accompagnement spécifique pour les aider à mieux vivre leur handicap et à reprendre confiance en elles et en eux.

- Qu'est-ce qu'un trouble « DYS » ?
- Des méthodes pour accompagner les élèves DYS dans leur apprentissage
- La start-up Mila signe un partenariat avec la MAE en soutien des élèves DYS

Retrouvez la réponse à ces question sur :

<https://www.mae.fr/scolaire/guides/dys-eviter-le-decrochage-scolaire> ou en scannant ce QR-code



Depuis 2011, la MAE s'engage aux côtés des **Restos du Cœur** en assurant tous les enfants des familles accueillies. Depuis 2011 ce sont près de 500 000 enfants qui ont bénéficié de l'Assurance Scolaire MAE.

Le montant de ces Assurances Scolaires est pris en charge par la MAE à travers sa Fédération Nationale MAE SOLIDARITÉ et ses représentants départementaux.

De la même manière, depuis 2014, la MAE soutient l'action du Secours populaire français en finançant, pour les enfants des familles accueillies, l'assurance SCOLAIRE SIMPLE ou une partie de l'assurance extrascolaire, à hauteur de 11,90 €.

Ces deux partenariats permettent ainsi aux enfants de familles plus démunies d'être associés à toutes les activités scolaires obligatoires et facultatives, en étant couvert.